



Déclaration préalable de la CAPA du 8 janvier 2019

C'est dans un contexte de crise sociale aigüe que nous siégeons aujourd'hui, crise dont les causes sont à rechercher dans une politique qui a abandonné depuis trop longtemps certains territoires, qui, dans son refus de régler la question de la justice sociale, a condamné de trop nombreuses personnes à la pauvreté ; crise encore attisée par une politique arrogante qui a piétiné le dialogue social, ridiculisé les luttes jusqu'ici engagées, qui a méprisé les corps intermédiaires.

Face à cette crise, les réponses, bien tardives, ne sont pas à la hauteur ; pire, elles persévèrent de manière irresponsable dans le modèle pourtant réprouvé. Il est toujours question de réforme de la Fonction Publique en des termes qui sont inacceptables ; il est toujours question de fusion des académies après celle des Régions ; il est toujours question de réforme des retraites, il est toujours question d'obstination dans une réforme du lycée accentuant inégalités et injustice sociale... quand tous appellent à davantage de protection, de justice et de solidarité.

Un an après les premières élections du nouveau corps des psychologues de l'éducation nationale, les pys EN de l'académie étaient appelés à voter à nouveau. Cette année encore, ils ont placé le SNUipp-FSU et le SNES-FSU largement en tête des élections professionnelles tant au plan national qu'au plan local : c'est la reconnaissance de notre travail et de nos actions sur le terrain depuis un an, mais aussi la volonté des personnels de désigner des représentants qui portent haut et fort leur voix face à l'administration.

Avec près de 70 % des suffrages exprimés pour le vote aux commissions administratives paritaires académiques (CAPA) et trois élus sur quatre, le SNUipp-FSU et le SNES-FSU remportent une large victoire. Un résultat qui témoigne de l'engagement opiniâtre des deux syndicats dans la reconnaissance de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif. Les collègues psy EN ont clairement conforté la création du corps unique et renforcé la position majoritaire de la FSU.

Un an après la création du nouveau corps, le bilan global reste insatisfaisant. De nombreuses questions restent en suspens et en tout premier lieu celle du recrutement insuffisant en 2019 pour compenser les départs en retraite et les postes vacants. Nous continuons à revendiquer un psychologue pour 800 élèves (moyenne des pays de l'OCE) pour assurer l'ensemble des missions. Pour les psyEN-EDO, c'est une baisse de 40% des postes par rapport à 2018 : Quel signal du ministère pour l'avenir de la psychologie à l'Ecole ! Quelle continuité dans l'action des RASED déjà mise à mal si le corps unique est amputé des PsyEN-EDO ?

Quelle ambition pour le service public d'orientation de l'éducation nationale au moment où les régions font leur entrée dans les établissements ? Quel avenir pour les PsyEN-EDO ? Nous exigeons le respect des missions des Psychologues-EDO bafouées par le Plan Etudiant, la régionalisation de

l'orientation et la nouvelle commande qui leur est faite de former les professeurs principaux notamment à l'entretien. Nous ne sommes pas formateurs mais bien psychologues et cette compétence ne s'acquiert pas en une journée ! Avec la réforme du lycée et du baccalauréat, c'est le transfert de notre mission d'aide à l'élaboration des projets scolaires et professionnels des jeunes vers les professeurs principaux qui se profile. Pire ! les 54 heures de la 2de à la terminale sont l'occasion de libéraliser le champ de l'orientation scolaire à grands coups de start-up déguisées en associations !

Sur le terrain, nous constatons à une augmentation du nombre des demandes et une complexification des situations auxquelles sont confrontées les psychologues de l'éducation nationale, dans les RASED comme dans les CIO. Ces conditions de travail sont d'autant plus intenables que la réponse du ministère est le recours à la contractualisation ! C'est inacceptable ! L'exercice de nos métiers se dégrade avec les injonctions de plus en plus pressantes des MDPH, le manque de médecins scolaires pour les PAP, l'absence de cohérence au niveau des budgets de fonctionnement, les enveloppes de frais de déplacement insuffisantes...

Pour les PsyEN EDA, nous continuons à revendiquer le développement des RASED dans le premier degré et la création de postes de psychologue de l'éducation nationale et de maîtres spécialisés E et G, pour rendre efficient ce dispositif pluriel de prévention et remédiation. Une enquête du Snuipp académique sur les conditions de travail des psychologues de l'éducation nationale souligne une charge de travail importante et croissante pour les PsyEN.

Pour 2019, nous faisons les vœux suivants :

- Apporter davantage de clarté et de sérénité au mouvement intra 2019 des PsyEN-EDA, nous renouvelons notre demande que l'affectation se fasse prioritairement sur l'école de rattachement et non sur la circonscription d'affectation au sein de laquelle plusieurs postes sont susceptibles d'être vacants, créant de fait l'équivalent d'un mouvement TZR ! C'est la raison pour laquelle nous demandons d'une part, que les collègues puissent être informés avant les opérations de mouvement du découpage des circonscriptions et des écoles de rattachement associées aux postes vacants et d'autre part, un mouvement sous forme « papier » afin de permettre l'annulation d'une affectation sur une circonscription dès lors que l'école de rattachement demandée ne peut être obtenue.

- Une formation continue performante pour un service public de psychologie à l'école qui soit ambitieux. Hélas, l'objectif de formation de tous les pys EN en poste au WISC5 ne sera pas encore atteint cette année. Nous demandons une augmentation du nombre de places pour les Psy-EN de l'académie au PAF et la mise en place de formations passerelles EDA et EDO organisées localement pour nous permettre d'échanger et de construire une culture commune.

- Un même régime indemnitaire pour le corps unique ce qui passe par un alignement des indemnités actuelles des Psychologues EN-EDO sur celles des Psychologues EN-EDA ;

Enfin, si nous comprenons les contraintes matérielles et le manque de personnel des services de la DPE, nous demandons des conditions matérielles d'exercice de notre mandat qui soient plus respectueuses des délais, de l'exigence de transparence et d'un dialogue social restauré dans l'intérêt des collègues que nous représentons. A cet égard, nous demandons qu'un GT « évaluation/rendez-vous de carrière » soit réuni pour tous les corps dans les meilleurs délais.

Les commissaires paritaires du SNUIPP-FSU et SNES-FSU